

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

Analyse de la mortalité routière de mai 2015

18 - 06 - 2015

Mai	Dans le mois		Pendant les 12 derniers mois	
	Mortalité	Variation en %	Mortalité	Variation en %
Mai 2015	265	+1,9%	3413	+1%
Mai 2014	260	+16,9%	3379	-07%
Mai 2013	224	-30,2%	3402	-9,6%
Mai 2012	321	-0,31%	3762	-8,4%
Mai 2011	322	-4,17%	4109	-0,7%
Mai 2010	336	-12,9%	4138	-0,9%
Mai 2009	386	-3,3%	4177	-8,3%

Mai 2015: + 1,9 %

Janvier +11,9%, février +6,7%, avril + 4,3%, mai + 1,9%.

Si pendant les 18 premiers mois de ce mandat présidentiel le gouvernement a tenu son engagement, à savoir moins de 2000 morts en 2020, depuis il n'en est plus rien. Avec +1,9%, nous nous en éloignons. Cette dérive par rapport à cet objectif a coûté la vie à 400 personnes. La mortalité routière relevée sur 12 mois consécutifs augmente, 3268 tués en 2013 et 3421 de mai 2013 à mai 2014. Jusqu'alors, pendant les 3 premières années de ce mandat présidentiel la baisse moyenne annuelle n'est que de 3,2%, bien en deçà des 2 mandats précédents. Ces quelques chiffres annoncent une nouvelle année noire que nos gouvernants veulent ignorer. Ils ne prennent toujours pas les mesures qui s'imposent pour éviter des morts et des blessés évitables, en particulier l'abaissement de 90 à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée sur le réseau à chaussées non séparées, le LAVIA, la boîte noire, l'éthylotest antidémarrage pour les conduites en état alcoolique prévue par la loi Loppsi 2 de mars 2011, etc.

A la satisfaction du lobby « vroum-vroum » le ministre de l'intérieur reste dans le discours creux et se contente de promouvoir des mesurette : uniformisation des plaques d'immatriculation des motos, gilet de sécurité en cas d'arrêt d'urgence des motards, expérimentation de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur quelques kilomètres (18, 17, 32 et 14 km), interdiction du surteintage des vitres à l'avant du véhicule, etc. Ainsi, s'en va la vie !

Evolution de la mortalité depuis mai 2012

